

SITE DE FORMATION



- ✓ **Public concerné :** Toute personne âgée de 16 à 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée :** Niveau d'entrée : Bac Pro du secteur énergétique ou électrotechnique
- ✓ **Situation administrative :** CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès :** - Enregistrer sa candidature à l'UFA
- Tests et/ou entretien préalable avec formateur spécialiste du domaine professionnel
- ✓ **Spécificités du poste :** Intérêt pour l'énergétique et l'électrotechniques

A PROPOS DE LA FORMATION



Objectif : L'objectif est donc de former des techniciens capables de :

- Identifier les besoins du client,
 - Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
 - Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
 - Installer les équipements,
 - Raccorder l'installation aux réseaux,
 - Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
 - Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
 - Assurer la maintenance préventive et correctrice de l'installation.
- Les élèves ou apprentis seront aussi formés aux certifications suivantes
- Attestation à la manipulation des fluides frigorigènes ou équivalent (pour ceux titulaires d'un bac pro Métiers du froid et des énergies renouvelables),
 - Préparation à l'habilitation électrique B1V, éventuellement BR selon le profil conformément à la norme NF C 18-510
 - Préparation à l'attestation R431 (harnais, ligne de vie et évacuation d'un équipier).

Contenu de la formation :

Enseignement professionnel :

- Enseignement professionnel

Blocs de compétences générales

- Français, Mathématiques et sciences

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu, CCF et/ou examen ponctuel

Durée-calendrier :

Début de la formation : Septembre 2023 à juillet 2024

Durée totale de la formation sur 1 ans : 560 heures (35 heures/semaine sur 4 mois)

- Durée totale de la formation sur 2 ans : 840 heures

Code RNCP	Date de validation	Certificateur
15009	01/01/2025	Mistère de l'éducation nationale

**Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans : Les apprenti.e.s préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^e) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.*

Intervenant.e.s :

Enseignant.e.s de l'Éducation Nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/bac-pro-metiers-de-la-securite

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprenti.e.s qui souhaitent partir étudier ou travailler à l'étranger.

Tarif et financement :

- Coût de la formation :€/an
- Gratuité pour l'apprenti.e
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maîtres d'apprentissage et des apprenti.e.s, rendez-vous sur le portail de l'Association Nationale des Apprentis de France : www.anaf.fr

Renseignements et inscriptions :

LPO de Dzoumogné

BP 33

97650 Dzoumogné

☎ 0269 62 62 40

✉ ufa.lpo.dzoumogne@ac-mayotte.fr

Référente pédagogique et coordonnateur de l'action :

M. Madi VITA/

☎ 0269626240

✉ ufa.lpo.dzoumogne@ac-mayotte.fr

Assistante coordonnateur :

MISSIBAHOU Oumoukoulthoum

☎ 0639093925

✉ oumoukoulthoum.missibahou1@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :

Mme Zainati ALI

☎ 0639 40 98 65

✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr



Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez-vous rendre sur notre site internet :

🌐 greta-cfa.ac-mayotte.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :

Mme Amidaty OUMAR

☎ 0639 28 04 65

✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com

Résultats de la session de juin 2023 :

- 😊 Taux de réussite à l'examen :
- 👍 Taux de satisfaction des apprentis :
- 👤 Taux d'insertion en milieu professionnel :
- 🎓 Taux de poursuite d'études :
- ✖ Taux d'interruption en cours de parcours :